

Règlement

Les Coupoles de la Distribution 2019

Les Coupoles de l'Audace - Catégorie sélectionneurs de fonds



1/ Initiatives concernées :

Une ou plusieurs initiatives menées de façon concrète dans la ou les catégories de prix considérées.

2/ Période de référence :

Initiative récente (menée à partir du 1^{er} janvier 2018).

3/ Modalités de participation :

L'ensemble des sélectionneurs ou distributeurs de fonds au sein d'une banque privée ou d'un family office, des CGP, assureurs, multigérants ou encore fintech peuvent concourir à un ou plusieurs prix.

Pour cela, il vous suffit de décrire, pour chacun des prix considérés, une ou plusieurs initiatives menées dans le domaine analysé en complétant le dossier de candidature. La notice précise le niveau d'exigence du jury qui détaille sous forme de questions les principales informations attendues pour chaque prix.

Le dossier de candidature format numérique est à envoyer par email au plus tard le vendredi 15 février 2019 à 18h00 à Marine SENSER (msenser@agefi.fr).

4/ Composition du jury :

- Sonia FENDLER, présidente - HERACLES GESTION, ex membre du comité exécutif en charge de l'épargne et de la clientèle patrimoniale - GENERALI FRANCE et présidente du jury des Coupoles de la Distribution
- Myriam FERRAN, présidente - CFA SOCIETY France
- Isabelle GUYOT-SIONNEST, directeur associé - AMGROUP
- Agnès LOSSI, partner - INDEFI
- Philippe MAUPAS, consultant - ALPHA BETA CONSULTING et blogueur - ALPHA BETA BLOG
- Laurent de SWARTE, cofondateur - AGAMI FAMILY OFFICE

5/ Catégories de prix :

- Coupole de l'audace, catégorie *Transparence et éducation financière*
- Coupole de l'audace, catégorie *Architecture ouverte*
- Coupole de l'audace, catégorie *Parcours et expérience client*
- Coupole de l'audace, catégorie *Développement et transmission des compétences*
- Coupole de l'audace, catégorie *Engagement responsable*

6/ Calendrier :

- Ouverture des candidatures : mardi 4 décembre 2019
- Date limite de retour des dossiers de candidature : jeudi 28 février 2019
- Remise des prix : mardi 28 mai 2019

Le dossier de candidature format numérique est à envoyer par email au plus tard le 28 février à Marine SENSER (msenser@agefi.fr) en précisant :

- Le nom de votre société.
- Les coordonnées du responsable en charge du dossier (prénom, nom, fonction, téléphone, e-mail).
- Le ou les prix pour le(s)quel(s) vous concourez, ainsi que la ou les descriptions des initiatives pour chacun d'entre eux.

Pour tout renseignement, contactez Ludivine GARNAUD, 01 41 27 47 83 ou lgarnaud@agefi.fr